

Formule réservée aux succursales situées dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada (à l'exception du Québec)

## Désignation de bénéficiaires/d'un titulaire de compte successeur

**Nota :** Les résidents du Québec et les non-résidents du Canada ne peuvent utiliser la présente formule. Les résidents du Québec et les non-résidents du Canada doivent consulter un conseiller juridique pour désigner des bénéficiaires ou un titulaire de compte successeur ou modifier la désignation des bénéficiaires ou du titulaire de compte successeur pour un CELI.

CODE SUCC.	N° TÉL. DE LA SUCC.	CODE RFCP	ID EMPLOYÉ
PERSONNE-RESSOURCE À LA SUCCURSALE			

### Instructions de désignation ou de modification :

- Si les instructions concernent les bénéficiaires seulement, remplir la partie 1.
- Si les instructions concernent le titulaire de compte successeur et les bénéficiaires, remplir les parties 1 et 2.
- Si les instructions concernent le titulaire de compte successeur seulement, remplir la partie 2.
- Si les instructions concernent la révocation de la désignation du titulaire de compte successeur, remplir la partie 3.

PP- COURTIER
<input type="checkbox"/> PSI <input type="checkbox"/> BANQUE SCOTIA

**Dest. : La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse (« Trust Scotia »)**

### TITULAIRE DU COMPTE

PRÉNOM, INITIALE, NOM DE FAMILLE	NUMÉRO DE COMPTE
----------------------------------	------------------

### 1. DÉSIGNATION OU MODIFICATION DU (DES) BÉNÉFICIAIRE(S)

- En apposant ma signature ci-dessous, je révoque, par la présente, toute désignation de bénéficiaire(s) faite antérieurement pour le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) *Scotia* susmentionné, et désigne, par la présente, le(s) personne(s) nommée(s) ci-dessous comme bénéficiaire(s), si elle(s) est (sont) vivante(s) au moment de mon décès, de toutes les sommes payables au titre dudit compte à mon décès, sous réserve des dispositions applicables à mon compte.

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	LIEN AVEC LE TITULAIRE DU COMPTE	% ATTRIBUE
1.		%
2.		%
3.		%
4.		%
		<b>100 %</b>

**Nota :** La partie portant sur le(s) bénéficiaire(s) ne doit être remplie que si vous n'avez pas rempli la partie ci-dessous portant sur le titulaire de compte successeur et souhaitez désigner un (des) bénéficiaire(s) du produit du CELI **ou** si vous avez rempli la partie ci-dessous portant sur le titulaire de compte successeur et souhaitez désigner une autre ou d'autres personne(s) comme bénéficiaire(s) du produit du CELI dans l'éventualité où le titulaire de compte successeur (que vous avez nommé ci-dessous) décéderait avant vous ou ne serait pas votre conjoint à la date de votre décès.

### 2. DÉSIGNATION OU MODIFICATION DU TITULAIRE DE COMPTE SUCCESSEUR

- En apposant ma signature ci-dessous, je révoque, par la présente, toute désignation de titulaire de compte successeur faite antérieurement pour le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) *Scotia* susmentionné, et désigne, par la présente, mon conjoint/conjoint de fait † (selon le cas) comme titulaire de compte successeur de mon CELI dans l'éventualité de mon décès, sous réserve que cette personne soit i) vivante et ii) mon conjoint/conjoint de fait à la date de mon décès. Je conviens que si un titulaire de compte successeur a été valablement désigné pour mon CELI, aucune somme payable au titre dudit compte ne sera payable au(x) bénéficiaire(s) à mon décès.

†Le sens donné aux termes « conjoint » et « conjoint de fait » dans la présente est celui qui leur est donné dans la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*.

NOM DU CONJOINT OU DU CONJOINT DE FAIT	NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE
--	----------------------------

### 3. RÉVOCATION DE LA DÉSIGNATION DU TITULAIRE DE COMPTE SUCCESSEUR

- Par la présente, je **révoque** toute désignation de titulaire de compte successeur faite antérieurement pour le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) *Scotia* susmentionné.

Je comprends et conviens que :

- cette formule doit être correctement remplie et reçue par un représentant autorisé de Trust Scotia afin qu'elle soit opposable à Trust Scotia;
- le fiduciaire de mon CELI se réserve le droit d'exiger la production d'une copie certifiée authentique de lettres d'homologation ou de lettres d'administration ou de documents équivalents avant de verser le produit net du CELI au titulaire de compte successeur ou au(x) bénéficiaire(s) désigné(s);
- Trust Scotia, ses filiales et ses sociétés affiliées ne fournissent aucun avis juridique et ne font aucune déclaration quant à la validité et à la force exécutoire de la présente désignation de titulaire de compte successeur ou de bénéficiaire(s).

Eu égard aux dossiers afférents au CELI que La Banque de Nouvelle-Écosse conserve au nom de Trust Scotia et qui sont mis à jour en fonction de la désignation ou de la révocation de désignation indiquée dans la présente, je m'engage à dégager La Banque de Nouvelle-Écosse, Trust Scotia et leurs filiales et sociétés affiliées respectives de toute responsabilité à l'égard des réclamations, des poursuites, des pertes, des frais, des dommages ou des obligations pouvant découler de la désignation faite par la présente.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ MOIS ANNÉE.

\_\_\_\_\_  
SIGNATURE DU CLIENT

\_\_\_\_\_  
SIGNATURE DU TÉMOIN

\_\_\_\_\_  
NOM DU TÉMOIN (EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)

RÉCEPTION ACCUSÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	
N° AUTORISATION	SIGNATAIRE AUTORISÉ